Appel à candidature #2020-053

Un partenaire en télécommunications pour soutenir les travailleurs de la santé en Guinée

I. Aperçu des délais

Le calendrier prévu pour cet appel à candidatures est présenté dans le tableau ci-dessous. Veuillez noter que PATH se réserve le droit de modifier ce calendrier si nécessaire. Toutes les parties seront informées simultanément de tout changement par le biais d'une modification affichée sur le site web de <u>Digital</u> Square.

Publication de l'appel à candidature	8 Octobre 2020
Téléconférence en direct avec questions et réponses (Q&R)	12 Octobre 2020 à 14:00 GMT (7:00am PT) Rejoignez-nous : https://path.zoom.us/j/95978754129 ID de la réunion : 959 7875 4129
Enregistrement et transcription de la téléconférence de Q&R sur le site web de Digital Square	13 Octobre 2020
Dépots des candidatures	23 Octobre 2020 à 23:59 GMT (4:59pm PT)
Notification de la réponse aux candidats	4 Novembre 2020

II. Déclaration d'activité de l'ONG PATH

PATH est le leader de l'innovation en matière de santé mondiale. En tant qu'organisation internationale à but non lucratif, nous sauvons des vies et améliorons la santé, en particulier celle des femmes et des enfants. Nous prônons l'innovation à travers cinq plateformes - vaccins, médicaments, diagnostics, appareils et innovations de systèmes et de services - qui reflètent notre esprit d'entreprise, notre expertise scientifique et de santé publique et notre passion pour l'équité en matière de santé. En mobilisant des partenaires dans le monde entier, nous donnons à l'innovation une dimension supplémentaire, en travaillant principalement avec des pays d'Afrique et d'Asie pour répondre à leurs plus grands besoins en matière de santé. Ensemble, nous obtenons des résultats concrets et mesurables qui rompent le cycle de la mauvaise santé. Pour en savoir plus, consultez le site www.path.org.

III. Présentation du projet

A. Contexte du projet

Dans la poursuite de notre mission : *mettre à la disposition des acteurs de la santé les ressources nécessaires à la transformation numérique*, Digital Square propose une nouvelle façon d'investir dans la santé numérique - en offrant un espace où les pays et les membres de la communauté mondiale peuvent se réunir pour voir grand et faire le bien, ensemble. En réunissant dans le Digital Square des responsables gouvernementaux, des innovateurs technologiques, des donateurs et des partenaires de mise en œuvre, ainsi que d'autres acteurs au-delà des frontières et des limites, nous pouvons saisir des opportunités en nous concentrant sur notre objectif commun : œuvrer ensemble pour un monde en meilleur santé. Le Digital Square fonctionne de trois manières principales :

- Co-investissement : Nous coordonnons les investissements dans la santé numérique afin de maximiser l'impact de chaque dollar dépensé.
- Biens communs : Nous mettons à l'échelle des outils et des technologies qui peuvent être adaptés à différents pays et contextes.
- Préparation au marché numérique : Nous préparons le marché numérique en renforçant les capacités des gouvernements, des développeurs technologiques locaux et des travailleurs de la santé

Digital Square et nos donateurs s'efforcent de soutenir le gouvernement de la Guinée. En partenariat avec Digital Square et un partenaire local de télécommunications, il est prévu de développer un ensemble de paquets de télécommunications sanitaires à l'usage des travailleurs de la santé. De plus, il est possible de renforcer les capacités locales d'utilisation et de maintenance de ces systèmes de technologies de l'information et des communications (TIC) sanitaires afin d'assurer la disponibilité de données fiables à long terme pour faciliter le processus décisionnel.

Dans le cadre de cet appel d'offres, PATH cherche à établir un partenariat avec un sous-traitant qui peut travailler en étroite collaboration avec le ministère de la santé, l'agence de gouvernement électronique GOG, l'Agence Nationale de la Gouvernance Électronique et de l'Informatisation de l'État (ANGEIE), l'USAID Guinée et Digital Square pour développer un ensemble de télécommunications numériques dans le domaine de la santé (SMS, appels vocaux, Internet, USSD). Le but est d'échanger des informations sur les services de santé, les bonnes pratiques et les normes sanitaires, les épidémies, les messages d'intérêt public pour la santé, et de fournir des références et des alertes. Le progiciel sera testé dans une région et les résultats de sa mise en œuvre seront suivis de près afin d'informer une future extension du projet à l'ensemble du pays et de documenter l'impact des services de télécommunications à grande échelle sur le secteur de la santé. Le partenaire doit fournir une contrepartie financière au moins égale à 1:1 (peut inclure des ressources physiques et/ou techniques, des services).

B. Calendrier proposé pour le projet

PATH prévoit que les primes supplémentaires seront appliquées et contrôlées pendant 6 à 9 mois à compter de la date d'entrée en vigueur et qu'elles prendront fin le 30 juin 2021. Dans le cadre de la diligence raisonnable de Digital Square, nous effectuerons des évaluations préalables à l'attribution des prix pour tous les candidats présélectionnés. En plus des produits livrables spécifiques à chaque projet, basés sur des champs d'application individuels, PATH demandera aux candidats de fournir, au minimum, des rapports descriptifs et financiers trimestriels pour justifier leur travail. Pour plus d'informations sur le déroulement du projet pour le(s) candidat(s) sélectionné(s), veuillez consulter le processus d'investissement de Digital Square.

Note spéciale sur *l'interdiction de certains services ou équipements de télécommunication et de vidéosurveillance*: achat d'équipements et de services de télécommunication ou de vidéosurveillance produits par Huawei Technologies Company, ZTE Corporation, Hytera Communications Corporation, Hangzhou Hikvision Digital Technology Company et Dahua Technology Company, ou toute autre entreprise, y compris les sociétés affiliées et les filiales, détenue ou contrôlée par la République populaire

de Chine est strictement interdite dans le cadre de cette sollicitation et les candidatures ne seront pas financées.

IV. Portée des travaux et résultats attendus

A. Portée des travaux

Contexte

Ces dernières années, le ministère de la santé et ses partenaires ont mis en œuvre un certain nombre d'initiatives de santé numérique et déployé des systèmes d'information sur la santé. On s'attend à ce que de plus en plus de services soient numérisés à l'avenir. En voici quelques exemples :

- Le système d'information sur la gestion de la santé utilise la plateforme DHIS2¹ pour permettre la
 collecte d'indicateurs au niveau des structures de santé (par exemple, le nombre
 d'accouchements ou le nombre de cas de paludisme au cours d'un mois dans une structure
 sanitaire donnée), qui sont agrégés au niveau des districts et des régions. Les données sont
 ensuite analysées au niveau régional et national.
- La même plateforme DHIS2 est également utilisée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire (ANSS) et le ministère de la santé pour les activités de surveillance des maladies, qui s'appuient sur des données agrégées. Plus récemment, le module de suivi DHIS2 est utilisé pour saisir les cas individuels de maladies prioritaires, qui est également utilisé pour gérer les données des cas COVID-19 et produire des tableaux de bord.
- Le système à source ouverte, openLMIS² est utilisé pour gérer les stocks et les livraisons de fournitures médicales.
- iHRIS est utilisé pour gérer le personnel de santé et comprend une base de données de tous les travailleurs de la santé aux différents niveaux de la pyramide sanitaire (à l'exception des travailleurs de la santé communautaire)
- RapidPro, géré par l'UNICEF, a été déployé pour certains cas d'utilisation en santé maternelle, néonatale et infantile.

Les systèmes d'information de santé décrits ci-dessus sont hébergés sur des serveurs à Guilab. Dans la mesure du possible, les services sont accessibles via le réseau en fibre optique du gouvernement géré par l'ANGEIE. La collaboration avec le personnel de l'ANGEIE et du ministère de la santé sera essentielle pour la réussite de ce projet, compte tenu également des récents progrès du réseau national en fibre optique en dehors de Conakry, où des investissements peuvent encore être nécessaires pour assurer l'accès aux structures de santé sur le dernier kilomètre. Des téléphones ordinaires, des tablettes ainsi que des ordinateurs ont été fournis aux différents acteurs de la pyramide de la santé, qui peuvent être mis à profit pour cette activité. Toutefois, d'autres lacunes en matière d'équipement pourraient devoir être comblées.

Étant donné que de nombreuses applications reposent sur la saisie de données et les opérations au niveau des structures de santé ou par des unités mobiles, l'accès via l'internet mobile est nécessaire. En outre, en raison du manque d'internet mobile fiable dans certaines régions et du manque de smartphones modernes pour les travailleurs de la santé, certaines applications doivent être accessibles en utilisant des technologies 2G comme le SMS ou l'USSD.

Objectifs

• Fournir un ensemble de télécommunications de base pour les travailleurs de la santé pour les appels et les SMS ainsi qu'un ensemble de données. Cet appel d'offres est axé sur un prototype

¹ https://www.dhis2.org/

² https://openlmis.org/

- et une phase d'essai Mamou, qui en cas de succès serait probablement étendu à l'échelle nationale à l'avenir.
- Faciliter un accès fiable aux programmes de santé numériques et aux systèmes d'information sanitaire existants et futurs.
- Introduire des technologies passerelles pour permettre la saisie et l'accès aux données pour des cas d'utilisation spécifiques en utilisant la technologie 2G (USSD, SMS) qui alimente les systèmes d'information sanitaire respectifs (DHIS2).
- Exploiter les systèmes existants dans la mesure du possible. Par ce moyen, la vérification de l'accès aux services de télécommunication des travailleurs de la santé (groupe restreint d'utilisateurs) pourrait se faire en synchronisant les dossiers existants dans le SIRH du ministère de la santé pour la gestion des travailleurs de la santé
- Assurer la formation d'ANGEIE, du ministère de la santé et d'autres membres du partenariat à la maintenance et au suivi des services, y compris la communication et l'analyse des données
- Avec le soutien de Digital Square, assurez la formation d'ANGEIE et du ministère de la santé sur l'utilisation des données, y compris la visualisation efficace des données pour surveiller la réaction.
- Participer à des réunions de coordination régulières avec le ministère de la santé, ANGEIE, USAID Guinée, Digital Square et d'autres partenaires

Le ministère de la santé a identifié la région de Mamou comme une zone cible qui représente à la fois un milieu rural et urbain en Guinée.

La région de Mamou est divisée en trois (3) districts : Dalaba, Pita et Mamou.

Voici quelques informations clés concernant sur les ressources humaines et capacités sanitaires sur la région de Mamou, incluant lesdits districts :

Travailleurs de la santé (sans agents de santé communautaires)	431
Agents de santé communautaires	32
Structures de santé (Centres de Santé)	42
Structures de Santé (Postes de Santé)	202
Hôpitaux (publics)	3
Laboratoires	15

Aussi, des équipements ont été mis à la disposition du personnel dans les différents districts.

• Pour le district de Dalaba, il s'agit de :

Structure	Tablettes	Ordinateurs (Bon Etat)	Téléphones
Centres de santé	0	10	8
Hôpital Préfectoral	2	5 (bureautiques) 1 (portatif)	1
DPS	4	2 (bureautiques) 2 (portatifs)	2

• Pour le district de Pita, il s'agit de :

Structure	Tablettes	Ordinateurs (Bon Etat)	Téléphones
Centres de santé	0	14	14
Hôpital Préfectoral	0	6 (bureautiques) 1 (portatif)	1
DPS	3	3 (bureautiques) 3 (portatifs)	1
DRS	0	0	0

Pour le district de Dalaba, il s'agit de :

Structure	Tablettes	Ordinateurs (Bon Etat)	Téléphone
Centres de santé	0	17	18
Hôpital Préfectoral	1	23 (bureautiques) 1 (portatif)	1
DPS	4	2 (bureautiques) 3 (portatifs)	2
DRS	0	5 (bureautiques) 3 (portatifs)	0

Deux cas d'utilisation prioritaires ont été identifiés. Ils devront être traités en plus des aspects les plus fondamentaux (comme la disponibilité des appels, des SMS et des données).

- Renforcer les liens d'aiguillage qui se produisent lorsqu'un patient est diagnostiqué dans un centre de santé, mais doit être transféré dans un hôpital. Par exemple, cela se produit régulièrement en cas de complications lors d'un accouchement.
- Accroître la disponibilité d'informations de qualité pour la prise de décision fondée sur des données probantes. Il s'agit de veiller à ce que les informations soient disponibles en temps utile, qu'elles soient exactes et qu'elles puissent être saisies dans un système de manière automatisée sans passer par de multiples étapes impliquant des appels téléphoniques ou des documents papier, car cela qui peut poser des problèmes sur la qualité des données.

Activités et étapes prévues

Etapes	Activité
Conception et design	Développer un concept technique en étroite collaboration avec les parties prenantes.
	Élaborer un plan de déploiement en étroite collaboration avec les parties prenantes.
	Participer à une validation avec le ministère de la santé, ANGEIE, USAID Guinée et Digital Square.
Développement et déploiement	Mettre en place un groupe restreint d'utilisateurs pour tous les agents de la santé de Mamou et leurs homologues fréquents au niveau national, ainsi qu'un ensemble de données pour les travailleurs de la santé. Il faut tenir

compte du fait que les agents de santé ne possèdent pas nécessairement un téléphone de travail (en particulier les agents communautaires). Développer un service de recherche / carnet d'adresses soit par le réseau Internet mobile, l'USSD ou une ligne téléphonique au sein groupe restreint d'utilisateurs. Inclure une disposition permettant d'envoyer de l'argent par téléphone portable aux membres du groupe restreint d'utilisateurs. Un portail devrait être conçu comme un point d'entrée unique pour les différentes applications de santé numérique existantes et futures, et qui comprend des informations sur le programme de télécommunications, la ligne d'assistance téléphonique, etc. La base de données du groupe restreint d'utilisateurs devrait être synchronisée avec celle des travailleurs de l'iHRIS afin de s'assurer que tous les numéros soient connus La mise à niveau/activation des cartes SIM existantes (via l'USSD ou avec l'aide du réseau d'agents du MNO) doit être envisagée pour les travailleurs de la santé qui utilisent déjà l'opérateur mobile afin d'éviter la distribution de nouvelles cartes SIM. En particulier, les agents de santé ont tendance à utiliser le même téléphone pour leur usage privé et leurs activités communautaires. Configurer des services basés sur l'USSD ou les SMS pour les cas d'utilisation prioritaire. Cela permet aux travailleurs de la santé non équipés de smartphones, de tablettes ou d'ordinateurs, d'avoir accès à des téléphones simples connectés à des systèmes d'information sanitaire existants (rapport DHIS2). Former les administrateurs d'ANGEIE et du ministère de la santé à la surveillance des groupes restreints d'utilisateurs, au traitement des abus, à la production de rapports et au développement d'applications USSD / SMS supplémentaires. Opérations et Participer à des réunions de coordination régulières avec le ministère de la coordination santé, ANGEIE, USAID Guinée, Digital Square et d'autres partenaires. Faire des rapports sur l'utilisation des services, etc. Fin des activités Transfert de la gestion des services au personnel d'ANGEIE et du ministère de la santé

B. Résultats attendus

Les résultats attendus peuvent comprendre, sans s'y limiter, les éléments suivants. Les demandeurs peuvent proposer des résultats supplémentaires.

- Rapports d'avancement à Digital Square.
- Concept technique approuvé par le ministère de la santé pour la prestation de services.
- Déployer un plan d'inscription des travailleurs de la santé, ce qui réduit au minimum les déplacements nécessaires et tire parti de l'auto-inscription ou des réseaux d'agents mobiles existants. Le plan de déploiement doit inclure un plan de renforcement des capacités élaboré en partenariat avec le ministère de la santé et Digital Square.
- Matériel de formation et rapports pour les formations du personnel d'ANGEIE et du ministère de la santé (c'est-à-dire qui a été formé, sur quels sujets, résultats).
- Rapports mensuels sur l'utilisation du service après le lancement et avant la prise en charge du personnel d'ANGEIE et du ministère de la santé.
- Plan de durabilité détaillant ce que le ministère de la santé et ANGEIE devront faire pour maintenir ce programme et l'étendre à d'autres cas d'utilisation et à d'autres programmes.
- Documentation sur la façon dont le partenaire a fourni au moins une correspondance 1:1.

V. Exigences relatives à la demande - Coût

Le montant estimé de la prime pour cette candidature s'élève à 400 000 dollars US. Ce chiffre n'est qu'une estimation fournie à titre d'information aux candidats et n'est pas contraignant.

Le demandeur doit fournir une explication détaillée du calcul des coûts et décrire le bien-fondé de chaque coût proposé dans le descriptif du budget.

Digital Square évaluera les prix et les taux horaires proposés. Aucune analyse ne sera effectuée sur les devis jugés non conformes ou si le devis technique est considéré comme techniquement inacceptable. L'évaluation des prix et de l'activité sera effectuée conformément à la solution basée sur les services publics proposée et aux catégories de main-d'œuvre proposées, à leurs taux et à la grille d'évaluation. Digital Square effectuera une analyse pour déterminer si tous les prix proposés sont raisonnables. Cette évaluation est menée dans l'attente d'une concurrence adéquate sur les prix et s'appuiera fortement sur les lois du marché pour déterminer si les prix proposés sont justes et raisonnables. La comparaison des prix proposés en réponse à cette sollicitation est la technique d'analyse des tarifs mieux disant.

Digital Square comparera également les prix proposés aux prix habituels payés pour des services identiques ou similaires et à l'estimation indépendante des coûts établie par le gouvernement. D'autres techniques et procédures peuvent être utilisées pour s'assurer que les prix proposés sont justes et raisonnables. Une analyse des coûts estimés sera effectuée afin de déterminer si le niveau d'effort proposé est réaliste pour le travail à effectuer, s'il reflète une compréhension claire des exigences et s'il est conforme aux méthodes de performance uniques énoncées dans le devis technique de l'entreprise.

Éléments requis

La demande de remboursement des coûts doit inclure un budget descriptif, détaillant le coût et la technique appliquée pour générer la demande. La demande de financement doit également inclure un budget détaillé qui est présenté en fonction des catégories de coûts définies ci-dessous. Ce budget détaillé doit être soumis dans une feuille de calcul Excel non verrouillée et doit inclure les informations suivantes :

- Le budget doit être détaillé au moins par personne :
 - o Tout le personnel/les postes proposés avec des taux journaliers.
 - o Le nombre total de jours effectué selon le personnel cadre.

- Détail de tous les autres coûts (par exemple, coûts d'agence, taxe sur les services, coûts administratifs, fournitures, etc.)
- Calendrier estimatif des autres dépenses prévues (voyages, ressources secondaires, fournitures, ressources extérieures, etc.).
- Détails de toutes les activités de sous-traitance, y compris les consultants et les sous-traitants proposés.

La demande d'estimation des coûts doit commencer par un budget récapitulatif détaillant les coûts dans les catégories suivantes :

Description	Coût total (en dollars)
Personnel	
Avantages sociaux	
Voyage	
Équipement	
Fournitures	
Autres coûts directs	
Contractuelle	
Consultants	
Total des coûts directs	
Coûts indirects	
Coûts totaux du projet	

Remarque sur les coûts indirects

Ce sont des dépenses administratives qui sont liées à l'ensemble des opérations générales et qui sont partagées entre les projets et/ou les fonctions. Il s'agit par exemple de la supervision exécutive, des coûts des installations existantes, de la comptabilité, de la gestion des subventions, des frais juridiques, des services publics et du soutien technologique.

Si votre organisation inclut les coûts indirects dans le budget, vous devez fournir à PATH un accord sur le taux des coûts indirects négocié avec le gouvernement américain ou trois ans de données financières vérifiées pour valider l'utilisation de ce taux.

VI. Exigences relatives aux demandes - techniques

Fournissez une description de votre approche technique pour atteindre le(s) objectif(s) identifié(s) dans le Portée du travail défini à la section IV, notamment :

- Description de l'approche technique qui comprend :
 - L'énoncé du problème et la proposition de solution.
 - Une description de la manière dont votre solution permettra d'accomplir chacune des activités de la présente demande.
 - Une description de la manière dont votre solution s'adaptera aux besoins croissants des utilisateurs dans le monde entier.
 - Les obstacles potentiels et les plans pour les surmonter.
- Plan de travail national pour le(s) domaine(s) de travail que vous avez choisi(s), conforme aux différentes étapes de cette demande, avec un calendrier indicatif pour atteindre les résultats attendus
 - Le plan de travail illustratif doit décrire les interventions (activités) spécifiques prévues pour les tâches concernées et doit inclure un calendrier indiquant les dates butoirs pour la réalisation des étapes et des résultats illustratifs.
- Identification des principales ressources internes et externes.
- Fiches d'information sur les performances déjà réalisée démontrant :
 - Profil des compétences requises par l'entreprise.
 - o Profil de l'expérience acquise et exemples de travaux connexes.
 - Les candidats peuvent fournir toute information sur les prix ou les certifications.
- Plan de dotation accompagné d'un curriculum vitae (CV) pour les postes techniques à pourvoir.
 - Les soumissionnaires doivent inclure un plan de dotation en fonction des besoins en personnel.
 - Un curriculum vitae complet et à jour doit être soumis pour chaque poste à pourvoir, détaillant les qualifications et l'expérience requises de la personne. Les qualifications, l'expérience et les compétences doivent être classées par ordre chronologique en commençant par les informations les plus récentes et inclure une liste des certifications obtenues par chaque membre du personnel technique.

Revenu annuel

Si votre entreprise a plus d'un site, veuillez indiquer le nombre d'années d'activité et le montant des revenus annuels du site qui répond à la demande.

VII. Pièces jointes supplémentaires, facultatives

 Accords, contrats ou engagements de sous-traitance de troisième niveau. Les candidats peuvent soumettre tous les accords, contrats ou engagements qu'ils ont avec un éventuel prestataire de services de troisième niveau.

VIII. Critères d'évaluation des demandes

Voici une liste de critères importants en fonction desquels les demandes seront évaluées.

- 1. Approche technique conforme à tous les éléments énumérés dans la section VI ci-dessus (40 points)
 - Description de l'approche technique.
 - Calendrier pour atteindre les résultats attendus.

- Identification des principales ressources internes et externes.
- Qualifications
- Profil de l'expérience acquise et exemples de travaux connexes.
- Plan de recrutement accompagné de CV pour les postes techniques clés.
- Liste des certifications obtenues par chaque membre du personnel technique.
- Nombre d'années d'activité.
- 2. Expérience à valider par des références de performances déjà effectuées (en ce qui concerne le profil des qualifications requises de l'entreprise, la portée géographique, la valeur des bourses antérieures, les bailleurs de fonds antérieurs, etc.). (15 points)
- Expérience avec des groupes d'utilisateurs restreints à grande échelle ou des forfaits spéciaux ; configuration de services basés sur l'USSD ou les SMS pour les cas d'utilisation prioritaires se connectant au DHIS2. (15 points)
- 4. Coûts tels que détaillés dans la section V. (30 points)

Note : PATH se réserve le droit d'inclure des critères supplémentaires.

IX. Instructions et délais de soumission des candidatures

A. Contacts PATH

Contact du responsable des programmes: Clemence Couteau, ccouteau@path.org

Contact du responsable des approvisionnements: Jessica Nguyen, jenguyen@path.org

Contact du responsable technique: Maguette Ndong, mndong@path.org

B. Date limite de dépôt des demandes : **23 octobre 2020 à 23:59 GMT (4:59pm PT)** Les demandes doivent être remplies <u>en anglais</u> et envoyées par courrier électronique aux contacts indiqués ci-dessus. L'objet du courriel doit être le suivant "Appel d'offres n° 2020-053 - (nom du candidat)".

Nous vous conseillons d'envoyer les fichiers dans les formats MS communément reconnus. Nous n'accepterons pas la responsabilité de résoudre les problèmes techniques de transmission des demandes.

C. Téléconférence Q&R en direct

Pendant le processus de soumission des appels d'offres, une téléconférence en direct aura lieu le lundi 12 octobre 2020 à 14:00 GMT pour répondre à toutes les questions relatives à l'appel d'offres n° 2020-053. Tous les soumissionnaires sont invités à se joindre à la téléconférence. Pour ceux qui ne peuvent pas y assister, ou pour ceux qui souhaitent reconfirmer les réponses aux questions, un enregistrement de la séance de questions-réponses sera publié sur la page wiki de Digital Square, à l'adresse suivante : https://wiki.digitalsquare.io/index.php/Main Page. La participation à la session de questions-réponses n'aura aucune incidence sur la notation des candidatures.

Anonymat

Comme il s'agira d'une téléconférence en direct, les candidats qui choisissent d'y assister sont priés de suivre les étapes décrites ci-dessous afin de préserver l'anonymat des candidats.

Inscription à la réunion

Pour participer à la téléconférence, il existe deux options, par téléphone ou par ordinateur. Veuillez consulter les instructions appropriées en fonction de vos ressources disponibles.

L'une ou l'autre de ces entrées nécessitera l'identification de la réunion lorsqu'elle sera demandée : 959 7875 4129

Par ordinateur

Veuillez nous rejoindre en cliquant sur le lien suivant : https://path.zoom.us/i/95978754129

Si c'est votre première fois sur Zoom, vous serez invité à saisir votre adresse électronique et votre nom. Veuillez entrer les informations suivantes :

- Adresse de courrier électronique : veuillez laisser ce champ vide
- Nom: "Anonyme"

Note : Si vous avez déjà un compte Zoom, assurez-vous de vous déconnecter de votre compte afin de ne pas être automatiquement identifié lors de votre participation à la réunion.

Contactez-nous

Pour participer à la réunion par téléphone, veuillez consulter ce site web pour trouver votre numéro international et gratuit : https://zoom.us/u/abZgmMZwDj

Note: Si vous vous inscrivez par téléphone, votre numéro de téléphone apparaîtra en tant que nom de participant dans la liste des participants sur la version par ordinateur, les participants sont donc encouragés à s'inscrire par ordinateur si possible. Le présentateur changera votre numéro en "Anonyme" lors de l'inscription, mais cela n'est pas garanti car plusieurs participants devront être gérés pendant l'appel.

Poser une question

Les participants sont encouragés à se joindre à la téléconférence avec des questions préparées. N'hésitez pas à soumettre ces questions dans la boîte de discussion et nous les aborderons pendant la session. Il y a deux possibilités pour soumettre une question pendant la téléconférence de questions-réponses :

- Chat : lorsque vous accédez à la téléconférence via un ordinateur, une option permettant de sélectionner "chat" qui apparaîtra en bas de l'écran. N'hésitez pas à nous envoyer vos questions par mail à "tout le monde" et elles seront traitées pendant la session.
- Voix : pendant la réunion, veuillez-vous mettre en sourdine afin que les autres participants puissent facilement entendre le modérateur. Toutefois, lorsque vous y êtes invité, n'hésitez pas à rétablir le son de votre micro et à poser vos questions directement au modérateur.

Pour toute question supplémentaire, les guides d'utilisation et l'assistance de Zoom sont disponibles à l'adresse suivante : https://support.zoom.us/hc/en-us

D. Fin du processus

Les candidats seront informés de la sélection le 4 novembre 2020. L'attribution finale est soumise aux conditions incluses dans la présente demande, ainsi qu'à la réussite des négociations finales de toutes les conditions applicables à ce travail.

X. Modalités et conditions de la soumission

A. Avis de demande non contraignante

PATH se réserve le droit de rejeter toutes les offres reçues en réponse à cette demande et n'est en aucun cas tenu d'accepter une quelconque candidature. Les demandes soumises dans le cadre de cet appel d'offres sont celles des candidats et ne reflètent pas nécessairement les opinions de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), du gouvernement des États-Unis ou de PATH.

B. Confidentialité

Toutes les informations fournies par PATH dans le cadre de cette demande doivent être traitées de manière confidentielle. Dans le cas où une information serait divulguée de manière inappropriée, PATH cherchera à obtenir les recours appropriés, dans la mesure où ils sont autorisés. Les demandes, les discussions et toutes les informations reçues en réponse à cette demande seront considérées comme strictement confidentielles, sauf indication contraire.

C. Divulgation des conflits d'intérêts

Les entrepreneurs qui se présentent aux appels d'offres de PATH doivent divulguer tout conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les conflits d'intérêts peuvent exister si une relation personnelle avec un membre du personnel de PATH constitue un intérêt financier important, si le soumissionnaire est membre d'un conseil d'administration, s'il occupe un autre emploi et s'il possède des droits de propriété intellectuelle qui peuvent être en conflit avec les obligations du prestataire envers PATH. Les prestataires et PATH sont protégés lorsque des conflits d'intérêts réels ou perçus sont divulgués. Le cas échéant, PATH créera un plan de gestion qui prévoit l'atténuation des risques potentiels présentés par le conflit d'intérêts divulgué.

D. Communication

Toutes les communications relatives à cette demande doivent être adressées aux parties concernées de PATH indiquées dans la section IX. A. Le fait de contacter des tiers participant au projet, la commission d'examen ou toute autre partie peut être considéré comme un conflit d'intérêts et pourrait entraîner l'exclusion de la candidature.

E. Acceptation

La validation d'une demande n'implique pas nécessairement l'acceptation de ses termes et conditions. PATH se réserve la possibilité de négocier les conditions finales. Nous nous réservons en outre le droit de négocier le contenu des candidatures des finalistes, ainsi que la possibilité d'accepter des éléments partiels d'une candidature, le cas échéant.

F. Droit aux négociations finales

PATH se réserve la possibilité de négocier sur les coûts finaux et le champ d'application final des travaux, et se réserve également la possibilité de limiter ou d'inclure des tiers à la seule et entière discrétion de PATH dans ces négociations.

G. Restrictions concernant les tiers

PATH ne représente pas, ne garantit pas et n'agit pas en tant qu'agent pour un tiers à la suite de cette demande. Cette demande n'autorise aucun tiers à lier ou à engager PATH de quelque manière que ce soit sans notre consentement écrit explicite.

H. Validité de la demande

Les demandes présentées dans le cadre de cette offre sont valables pendant 90 jours à compter de la date à laquelle la demande est présentée. La période de validité est indiquée dans la demande soumise à PATH.